

Communiqué de presse du 21 octobre 2022

PLF 2023 : le budget doit devenir un instrument de l'égalité ! Le Haut Conseil à l'Égalité appelle les député-es à introduire des mesures davantage sensibles au genre

Au moment où l'Assemblée nationale entame la discussion sur les dépenses du budget 2023, **le Haut Conseil à l'Égalité appelle les député-es à déposer des amendements en faveur d'un budget genré et de l'égaconditionnalité.**

Au-delà de la nécessaire augmentation des moyens en faveur de l'égalité, notamment en matière de lutte contre les violences, **une modification profonde de la logique budgétaire est indispensable, aujourd'hui tantôt trop peu mobilisée pour atteindre l'égalité comme elle peut l'être pour la transition écologique ou la compétitivité ; tantôt inéquitable à l'égard des femmes.**

Les parlementaires ont aujourd'hui la pleine occasion de rétablir l'équilibre en se saisissant de leur nouveau pouvoir d'amendement par l'introduction d'indicateurs de performance genrés pour mieux évaluer les politiques publiques. A l'heure actuelle, seulement 7% des indicateurs de performance sont genrés.

Objectif : **mesurer l'impact éventuel de la disposition examinée sur l'égalité entre les femmes et les hommes.**

Il est également possible de **conditionner l'attribution de subventions au respect d'un certain nombre de dispositions en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes.** Par exemple, les aides à la presse, examinées à l'occasion de la discussion du budget du ministère de la culture, pourraient être conditionnées à des dispositions en faveur des femmes (égalité des salaires et des promotions, évaluation des contenus et du nombre de femmes dans les rédactions...) : une proposition déjà émise par le HCE dans son [rapport sur l'état du sexisme en France de 2020](#).

De manière générale, **le HCE plaide pour un financement public au service de l'égalité**, comme le mentionne son guide publié en juin dernier : « [Pas d'argent public sans égalité](#) ».

A l'occasion de la discussion budgétaire au Parlement, **le HCE interpelle les parlementaires sur les enjeux financiers qui sous-tendent les inégalités entre les femmes et les hommes et les exhorte à s'emparer de la question budgétaire** pour donner une assise réelle à l'effectivité réelle de l'égalité entre les femmes et les hommes.



Sylvie Pierre-Brossolette, présidente du Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes, rappelle que « *Le HCE se tient à la disposition des élu-es pour échanger sur l'impact de ces dispositifs qui permettent une plus grande transparence et un meilleur fléchage des crédits pour davantage de clarté et de justice.* »

Contact presse : Marylie Breuil, 06 49 56 85 43, marylie.breuil@pm.gouv.fr